COMMUNIQUÉ DE PRESSE

De la reconnaissance à la valorisation : renforcer les groupements de producteurs d'IG dans toute l'UE

Bruxelles – 25 juin 2026

La mise en œuvre du règlement (UE) 2024/1143 relatif aux indications géographiques (IG) ouvre un nouveau chapitre pour les groupements de producteurs d'IG à travers l'Europe. Afin de discuter des opportunités et des défis découlant de ce cadre en pleine évolution, **l'AREPO, l'EFOW, l'INRAE et oriGIn EU** ont réuni à Bruxelles des décideurs politiques, des autorités nationales, des chercheurs et des producteurs d'IG dans le cadre d'un atelier dédié accueilli par le Comité des régions (CdR) et s'inscrivant dans le projet GI SMART.

Cet atelier marquait **la quatrième réunion de la plateforme multi-acteurs GI SMART (EU MAP),** le réseau européen de parties prenantes mis en place pour favoriser le dialogue, l'échange de connaissances et l'élaboration de politiques fondées sur des données probantes concernant la contribution des IG au développement territorial durable.

En ouverture de l'événement, **Karine Gloanec Maurin**, membre du CdR et ancienne rapporteure du CdR sur les IG, a mis en avant le potentiel inexploité des indications géographiques à travers l'Europe, soulignant que les collectivités territoriales ont un rôle crucial à jouer pour aider les groupements de producteurs d'IG à libérer toute leur valeur au profit des producteurs, des consommateurs et des territoires ruraux.

Timothy Yu-Cheong Yeung, chercheur au CEPS, a présenté les principales conclusions de l'étude du CdR **intitulée** *<< Comment les autorités locales et régionales soutiennent la reconnaissance et le développement des indications géographiques sur leur territoire >>*. Il a illustré le rôle crucial que les collectivités locales et régionales peuvent jouer dans le soutien aux écosystèmes des IG par le biais de politiques de gouvernance, de promotion, de renforcement des capacités et de développement territorial.

Une session spécifique a été consacrée à la **reconnaissance des groupements de producteurs d'IG dans les États membres de l'UE**. Des représentants des ministères de l'Agriculture et de l'Alimentation de l'Allemagne, de l'Espagne, de la France, de la Grèce, de l'Italie et du Portugal ont partagé leurs expériences nationales et présenté les mesures mises en place pour appliquer les dispositions du règlement (UE) n° 2024/1143 relatif aux IG. Les discussions ont mis en évidence la diversité des modèles de gouvernance à travers l'Europe, tout en révélant une ambition commune de renforcer l'action collective, d'améliorer la participation des producteurs et d'accroître l'efficacité des systèmes de gestion des IG.

Tout au long de l'après-midi, les participants ont examiné **comment les groupements de producteurs de produits à IG peuvent contribuer à améliorer la compétitivité et la résilience des ~~secteurs des~~ IG**. Trois tables rondes thématiques ont porté sur les dimensions clés de la création et de la préservation de la valeur : la gestion du potentiel de production, la génération

Funded by the European Union

Ce projet a bénéficié d'un financement du programme de recherche et d'innovation « Horizon Europe » de l'Union européenne au titre de la convention de subvention n° 101136364. Les points de vue et opinions exprimés n'engagent que leurs auteurs et ne reflètent pas nécessairement ceux de l'Union européenne ou de l'Agence exécutive européenne pour la recherche (REA). Ni l'Union européenne ni les autorités

de valeur économique grâce à des stratégies collectives, et la protection de cette valeur dans le temps.

Des représentants des secteurs de l'agroalimentaire, de la bière et du vin ont échangé leurs expériences sur les responsabilités confiées aux groupements de producteurs d'IG dans différents cadres nationaux et ont discuté des opportunités créées par la nouvelle législation européenne sur les IG et le paquet vin. Une attention particulière a été accordée au rôle des groupements de producteurs dans la création et le partage de valeur grâce aux différents outils de gestion disponibles en vertu de la réglementation européenne, ainsi qu'aux initiatives de promotion et de développement durable, à la protection des droits de propriété intellectuelle et au développement territorial à long terme.

Un message clair s'est dégagé des discussions : la reconnaissance juridique à elle seule ne suffit pas. Pour exploiter pleinement le potentiel des indications géographiques, les groupements de producteurs doivent être dotés de structures de gouvernance, de ressources et de compétences adéquates leur permettant d'agir collectivement, de créer de la valeur et d'assurer la pérennité à long terme des systèmes d'IG.

Contacts

Cristina De Leo - Secrétariat de l'AREPO, missions@arepoquality.eu ;

Francesca Alampi - Secrétariat de l'AREPO, info@arepoquality.eu ;

Daniela Ida Zandonà – Secrétariat de l'EFOW, d.zandona@efow.eu

Amandine Legros – Secrétariat d'oriGIn EU, eu.office@origin-gi.com .

À propos de GI SMART

GI SMART est un projet de recherche d'une durée de quatre ans qui fournira des recommandations fondées sur des données probantes afin de renforcer la contribution des indications géographiques (IG) au développement territorial durable et aux objectifs de la stratégie «De la ferme à la table» de l'UE. Pour y parvenir, GI SMART développera des outils et des méthodologies visant à favoriser la mise en œuvre de stratégies de développement durable par les producteurs d'IG, à garantir leur reconnaissance par les consommateurs et à formuler des recommandations politiques pour une meilleure conception des politiques en matière d'IG.

À propos des organisateurs

AREPO – l'Association des régions européennes pour les produits d'origine – est un réseau de régions et d'associations de producteurs qui s'occupe des produits d'origine et des systèmes de qualité de l'UE. Elle représente 35 régions européennes et plus de 800 associations de producteurs, soit plus de 60 % des IG européennes.

EFOW – la Fédération européenne des vins d'origine – est l'organisation basée à Bruxelles qui représente les vins AOP et IGP auprès des institutions européennes. En tant que porte-parole des

Funded by the European Union

Ce projet a bénéficié d'un financement du programme de recherche et d'innovation « Horizon Europe » de l'Union européenne au titre de la convention de subvention n° 101136364. Les points de vue et opinions exprimés n'engagent que leurs auteurs et ne reflètent pas nécessairement ceux de l'Union européenne ou de l'Agence exécutive européenne pour la recherche (REA). Ni l'Union européenne ni les autorités

vins d'origine, notre mission est de protéger et de promouvoir le concept d'IG dans tous les domaines politiques.

***INRAE** – l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement – est l'institut public de recherche français dédié aux sciences de l'agriculture, de l'alimentation et de l'environnement. Il est le coordinateur scientifique du projet européen GI SMART sur la contribution des indications géographiques à la durabilité et au développement territorial intelligent.*

***oriGIn EU** est la branche européenne d'oriGIn (Organisation pour un réseau d'indications géographiques). Sa mission est de plaider en faveur de la protection et de la promotion des produits dont la qualité et la réputation sont liées à leur origine géographique, un concept connu sous le nom d' indication géographique et/ou d'appellation d'origine. OriGIn EU représente aussi bien des groupes européens individuels d'IG que des organisations nationales d'IG.*

Funded by the European Union

Ce projet a bénéficié d'un financement du programme de recherche et d'innovation « Horizon Europe » de l'Union européenne au titre de la convention de subvention n° 101136364. Les points de vue et opinions exprimés n'engagent que leurs auteurs et ne reflètent pas nécessairement ceux de l'Union européenne ou de l'Agence exécutive européenne pour la recherche (REA). Ni l'Union européenne ni les autorités